

et Assistant-Commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation.

Mgr. François-Xavier Antoine Labelle est né au village de Ste Rose, dans le comté de Laval, le 24 novembre 1833. Après ses études classiques poursuivies pendant huit ans au collège de Ste-Thérèse, il entra dans l'état ecclésiastique, en 1852, au séminaire de Ste-Thérèse. Il n'avait que 22 ans lorsqu'il reçut l'ordre de la prêtrise des mains de Mgr. Pinsonnault, et fut nommé successivement vicaire au Sault-au-Récollet, curé à Saint-Antoine Abbé, puis à Lacolle; en 1868, il fut transféré à la cure de Saint-Jérôme; en 1885, il fut chargé d'une mission officielle en Europe, par le gouvernement fédéral. Le gouvernement de la province de Québec, par un ordre en conseil du 29 août 1888, le nomma Assistant-Commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation, charge qu'il occupait encore au moment de sa mort. En dehors de ses attributions régulières, Mgr Labelle a consacré la plus grande partie de son existence et toutes les puissances de son énergie à la prospérité de son pays, et c'est à juste titre qu'il a été nommé "L'Apôtre de la Colonisation." Le Canada, aussi bien que la province de Québec, perd en Mgr Labelle un de ses patriotes les plus dévoués.

H. NAGANT.

Distribution des récompenses aux Lauréats du Concours du Mérite Agricole.

Mardi 23 décembre 1890, au soir, a eu lieu à Québec, dans la salle du Conseil Législatif, l'inauguration officielle de l'ordre du Mérite Agricole, et la première distribution des récompenses aux cultivateurs les plus méritants. Dès 7 heures du soir, les abords des édifices du parlement étaient occupés par une foule animée et joyeuse. La vaste enceinte du Conseil Législatif ne tarda pas à être remplie de tous ceux (et le nombre dépassait toute prévision) qui avaient tenu à prouver par leur présence, tout l'intérêt qu'ils portaient à l'agriculture et aux heureux concurrents qu'on allait applaudir.

Un peu après huit heures, toutes les plus hautes autorités religieuses et civiles de la province, ainsi que les 28 lauréats, firent leur entrée dans la salle et son Honneur le lieutenant-gouverneur vint présider l'assemblée au milieu des applaudissements enthousiastes.

L'Honorable M. Mercier, Premier Ministre et Commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation, ouvre solennellement la séance par son discours officiel d'inauguration de l'ordre du Mérite Agricole.

Il commence par remarquer que la grande solennité de ce jour fera époque dans l'histoire de notre province. Depuis les temps reculés, trois grands symboles ont rayonné sur le blason des peuples civilisés: ce sont la croix, l'épée, et la charrue. Ces trois grands symboles sont ici représentés par les personnalités les plus autorisées dont s'honore la patrie.

Louis Hébert, un des ancêtres de son Eminence le Cardinal Taschereau, est le premier cultivateur canadien qui défricha le sol vierge de la Nouvelle France et la terre de ce premier colou est couverte aujourd'hui par la Basilique, le séminaire et l'Université Laval.

L'Agriculture est le premier des arts, par son utilité, ses bienfaits et aussi suivant l'ordre des temps.

Sans l'agriculture, toute industrie est condamnée à dépérir, faute d'alimentation. C'est l'huile de la machine, c'est la flamme du foyer, c'est la condition nécessaire de tout mouvement, c'est le source de la vie elle-même.

L'Agriculture est la plus vaste conquête de l'homme, c'est elle qui distingue les peuples civilisés des peuples sauvages. Aussi, dans tous les pays civilisés, on voit se multiplier les sociétés d'agriculture, les écoles d'agriculture, les fermes modèles, les journaux et les revues agricoles. Pendant longtemps, le défaut d'instruction malheureusement trop général, n'a point permis à la majorité de nos cultivateurs de s'élever à la hauteur qu'ils avaient le droit d'atteindre; mais à présent en face

des progrès qui s'affirment si énergiquement, on peut dire que l'agriculture, qui a fait la force du passé, fera la force de l'avenir.

L'ordre du *Mérite Agricole* fut établi pour la première fois, en France, en 1883, par M. Méline alors ministre de l'agriculture. L'ordre du *Mérite Agricole* de la province de Québec, qui lui ressemble en plusieurs points, est aujourd'hui fondé; le concours ouvert a été beau; les champions qui en sont sortis vainqueurs sont nombreux et remarquables. Après avoir félicité les honorables messieurs qui ont pris une si grande part à l'organisation de ce premier concours, l'honorable M. Mercier adresse ses félicitations aux lauréats et en particulier au vétéran M. Champagne "dont le mérite exceptionnel nous force, dit-il, d'accorder une récompense exceptionnelle."

L'honorable M. Rhodes prononce un discours en anglais; il déclare trop modestement qu'il ne s'attribue aucun mérite dans l'exécution du magnifique projet du concours du Mérite Agricole, dont cette belle fête est un premier couronnement. Étant commissaire de l'agriculture et de la colonisation, il a eu l'occasion d'étudier cette question avec les officiers de son département, et il avait saisi de suite toute l'importance qui s'attachait au succès de ce concours; par ce moyen, les cultivateurs trouvent ainsi l'occasion de démontrer la valeur réelle de leur système de culture et de profiter aussi de tous les enseignements qui pourraient en découler. Le Colonel Rhodes ajoute que lui-même, vieux cultivateur d'au moins 40 années de pratique, espère avoir bientôt l'occasion de concourir dans son district, et que les honneurs offerts par l'ordre du Mérite Agricole excitent sa propre ambition au plus haut degré.

On procède ensuite à la distribution des récompenses dans l'ordre suivant:

MÉDAILLE D'OR (Excellence)

	Points.
Charles Champagoc, St-Eustache.....	91.90

MÉDAILLE D'ARGENT (Très grand mérite)

55 points à conserver

James Drummond, Petite Côte (Hochelaga).....	88.45
Madame Geo Kydd, " ".....	86.05
Archibald Oswald, Belle Rivière (Deux-Monts).....	86.04
Geo. Irving, Pointe aux Trembles (Hochelaga).....	85.34
Thomas R. Trenholme, N. D. de Grâce, (Hoch) ..	85.23
John Nesbitt, Côte de la Visitation (Hoch).....	85.11

MÉDAILLE DE BRONZE (Grand mérite)

75 points à conserver

David Morrin, Lachute, Argenteuil.....	79.12
James Hodge, St-Laurent, Jacques-Cartier.....	77.76
Hormidas Hotte, St Martin, Laval.....	75.61
Ovide Valiquet, Terrebonne.....	75.31
J. B. Destauriers, Valois, Jacques-Cartier.....	75.05
Joseph Lortie, Ste-Justine, Vaudreuil.....	75.01

DIPLOMES DE MÉRITE

65 points à conserver

Thomas Dobbie, Lachute, Argenteuil.....	71.45
Nelson R. Bright, St-Andrews, ".....	71.22
Wm. K. Hodge, St-Laurent J. Cartier.....	69.51
John Doig, Lachute, Argenteuil.....	68.50
Elie Benoit, Ste-Anne des Plaines.....	67.87
J. R. Barclay, Pointe Fortune, Vaudreuil.....	67.46
Wilfrid Ouimet, Ste-Rose Laval.....	66.92
Stanislas Auger, New-Glasgow, Terrebonne.....	66.50
Joseph Gadbois, Terrebonne.....	65.91
Antoine Bourbonnais, St-Polycarpe, Soulange.....	65.61
Victor Bourbonnais, ".....	65.55
F. X. Rocand, St-Vincent de Paul, Laval.....	65.29